

SOMMAIRE DE LA LETTRE ECO N°197

Le Coin des Épargnants

- En attendant Godot
- Pétrole, état d'incertitude

C'est déjà hier

- Etats-Unis, une première ou presque, les revenus augmentent !
- L'environnement, victime de la crise ?

Le Coin de la Conjoncture

- Quand la mondialisation change le monde
- L'Europe à la recherche d'un nouveau souffle
- La Guyane, la région de demain ?

Le Coin des Tendances

- La France, championne du collaboratif
- Le luxe est-il soluble dans le Net ?
- Paris, la ville lumière en demi-teinte

Le Coin du Graphique

- L'Irlande, championne de l'investissement international

L'agenda économique et financier de la semaine

LE COIN DES ÉPARGNANTS

Le tableau financier de la semaine

	Résultats 16 septembre 2016	Évolution sur 5 jours	Résultats 31 décembre 2015
CAC 40	4 332,45	-3,54 %	4 637
Dow Jones	18 123,80	+0,21 %	17 423
Nasdaq	5 244,57	+2,31 %	5107
Daxx Allemand	10 276,17	-2,81 %	10 743
Footsie	6 710,28	-1,71 %	6 242
Euro Stoxx 50	2 935,25	-3,86 %	3 100
Nikkei	16 519,29	-2,63 %	19 033
Taux de l'OAT France à 10 ans (19 heures)	0,241 %	+0,000 pt	0,993 %
Taux du Bund allemand à 10 ans	0,008 %	-0,015 pt	0,634 %
Taux du Trésor US à 10 ans	1,701 %	+0,026 pt	2,269 %
Cours de l'euro / dollars	1,1153	-0,69 %	1,0854
Cours de l'once d'or en dollars (20 heures)	1 308,400	-1,45 %	1061
Cours du baril de pétrole Brent en dollars (20 heures)	45,790	-4,21 %	37,570

En attendant Godot

Les marchés européens ont été orientés à la baisse cette semaine sur fond de rumeurs concernant la FED et en fonction des indicateurs divergents publiés notamment aux Etats-Unis. Paris a enregistré sa quatrième séance de baisse ce

vendredi. En revanche, le Dow Jones et le Nasdaq ont terminé en hausse pronostiquant le statu quo monétaire.

Aux Etats-Unis, les indices ont dit tout et leur contraire durant la semaine. Ainsi, au mois d'août, les ventes au détail ont reculé de 0,3% aux Etats-Unis et de 0,1% hors automobile, soit plus que prévu par les analystes. En revanche, les prix à la production hors alimentation et énergie connaissent avec +1,2 % leur plus forte augmentation depuis décembre 2014. Les prix à la consommation ont accéléré à 0,3 % en août outre-Atlantique, dépassant les attentes (0,2 %), mais la confiance du consommateur a déçu en restant stable. L'indice de l'Université du Michigan du mois de septembre est au plus bas depuis avril. L'indice d'activité de la Fed de Philadelphie est, de son côté, en forte hausse quand celui établi par la Fed de New York est plus hésitant. Par ailleurs, la production industrielle a enregistré en août sa plus forte contraction depuis mars.

La FED est de plus en plus acculée dans un corner. Si elle n'augmente pas ses taux, elle légitime l'idée que le ralentissement se fait jour ; si elle les relève, elle risque de provoquer une petite onde de choc sur des marchés relativement nerveux et perturbés.

La semaine prochaine sera placée sous le signe des banques centrales avec la réunion de la FED et de la banque centrale du Japon.

Pétrole, état d'incertitude

Le pétrole ne sait toujours pas à quel saint se vouer. Entre la possible entente entre pays producteurs OPEP et non OPEP et le retour de la Libye sur le marché pétrolier, le cours du pétrole éprouve les pires difficultés à trouver sa voie. Dans un cas comme dans l'autre, les rumeurs prennent le pas sur les faits.

Si la Libye a un besoin pressant d'exporter du pétrole, sa principale ressource économique, ses capacités réelles d'exportation sont très faibles. Le pays est divisé en plusieurs blocs. Des commandos se revendiquant de Daech et d'Al Qaïda contrôlent plusieurs régions. Par ailleurs, sa production de brut a été divisée par cinq depuis 2010, ce qui limite ses capacités à exporter. Certes, le pays dispose des plus importantes réserves pétrolières d'Afrique (estimées à 48 milliards de barils) ce qui lui permet d'espérer de retrouver sa place parmi les grands exportateurs. Avant le soulèvement contre Mouammar Kadhafi, la Libye produisait 1,6 million de barils par jour. Elle n'en produit plus que 290.000 environ.

Il est tout aussi improbable que la Russie et l'Arabie saoudite puissent s'entendre au-delà d'une pétition de principe sur une régulation du marché pétrolier. La Russie après plus d'une année de récession a besoin des recettes issues de la vente du pétrole et de devises. Une autolimitation de ses ventes est difficile à organiser compte tenu de la dépendance de son économie et de ses finances publiques à leur égard. Il faudrait une forte hausse du baril pour compenser les pertes en volume ce

qui n'est pas en l'état garanti. En outre, même s'ils se sont un peu aplanis, les différends géostratégiques demeurent.

C'EST DÉJÀ HIER

Etats-Unis, un première ou presque, les revenus augmentent !

Avec le retour du plein emploi, les revenus des Américains augmentent. Ainsi, en 2015, le revenu médian, au-dessus duquel se trouve la moitié de la population, a augmenté de 5,2 % sur un an (corrigé de l'inflation), à un peu plus de 56.500 dollars, selon l'institut statistique national (Census Bureau).

Après neuf années de baisse, les revenus (salaires, aides sociales, revenus boursiers, etc.) ont augmenté pour toutes les catégories sociales. Cela s'explique par le fort mouvement de créations d'emplois (+ 2,4 millions de postes à temps plein l'an dernier), par la hausse du salaire minimum dans plusieurs Etats (Californie, New York, etc.) et par la généralisation de l'assurance santé. L'écart entre les 10 % les moins riches et les 10 % les plus riches s'est réduit selon le Census Bureau. Par ailleurs, l'écart entre hommes et femmes s'est également contracté.

Néanmoins, seuls les 20 % les plus riches dont une partie des revenus dépend de la Bourse et de l'immobiliser ont réussi à reconstituer leur patrimoine et leur niveau de revenu d'avant-crise. En revanche, le revenu médian reste inférieur à celui d'avant-crise de 1,7 % et de 2,4 % par rapport à son niveau record de 1999. Un salarié à temps plein gagne en 2016, en moyenne, 150 dollars de moins par an que ce qu'il gagnait en 1998 (corrigé de l'inflation).

Point inquiétant, pour la première fois en trente ans, la productivité a baissé, en 2015, aux Etats-Unis, ce qui pourrait conduire à un ralentissement des de la progression des salaires.

L'environnement, victime de la crise ?

En 2014, 38 % des établissements industriels employant 20 salariés ou plus ont réalisé des investissements ou des études pour protéger l'environnement. Ils y ont consacré 1,6 milliard d'euros (1,3 milliard au titre des investissements et 300 millions au titre des études). En 2012, ces dépenses s'étaient élevées à plus de 1,7 milliards d'euros. La crise et la baisse des cours de l'énergie et des matières premières ont contribué à cette légère décre.

Plus de 80 % des établissements de 500 salariés ou plus ont engagé des dépenses antipollution contre seulement 26 % des établissements de 20 à 49 salariés. Les sommes destinées aux investissements et aux études sont naturellement plus élevées pour les activités susceptibles d'avoir des impacts importants sur l'environnement. Trois secteurs en concentrent près de 60 % : l'énergie (455 millions

d'euros), les industries agroalimentaires (255 millions d'euros) et la chimie (250 millions d'euros). À lui seul, le secteur de l'énergie, et plus particulièrement celui de l'électricité, finance près de la moitié des dépenses d'études réalisées dans les établissements industriels pour protéger l'environnement.

En 2014, 36 % des investissements antipollution visent à éviter ou à limiter les effets de l'activité sur la qualité de l'air (296 millions d'euros) ou, via les émissions de gaz à effet de serre, sur l'équilibre du climat (193 millions d'euros). Les autres dépenses importantes concernent les eaux usées (255 millions d'euros), les déchets (184 millions d'euros) et les sols (179 millions d'euros).

Les investissements « spécifiques », c'est-à-dire l'achat de matériels entièrement dédiés à la protection de l'environnement, représentent 80 % des montants investis, loin devant les investissements « intégrés » (20 %). Ces derniers correspondent aux surcoûts liés à l'intégration dans l'outil de production de produits ou procédés moins polluants que ceux disponibles de manière standard sur le marché. 43 % des investissements spécifiques ont pour objet le prétraitement, le traitement ou l'élimination de la pollution : ils permettent aux établissements de réduire l'impact négatif de leur activité sur l'environnement. Une part quasi égale (42 %) est destinée à la prévention des pollutions, traduisant une volonté des établissements d'agir en amont du processus de production.

LE COIN DE LA CONJONCTURE

Quand la mondialisation change le monde

La mondialisation est accusée de bien des maux. Elle serait responsable de la fermeture d'usines au sein des pays avancés, de la paupérisation d'un nombre croissant d'actifs, de l'exploitation des enfants au sein des pays émergents, de la dégradation de l'environnement, etc..

Face à la tentation du repli et du retour au protectionnisme, les arguments en faveur de la mondialisation ont du mal à se faire entendre. Pour autant, depuis plus de 20 ans, l'intégration économique a apporté de nombreux bienfaits à l'ensemble des populations concernées. Le livre du prix Nobel d'Economie 2015, *Angus Deaton* « La Grande Evasion » ainsi qu'un récent discours de *Christine Lagarde*, Présidente du FMI, prononcé à Toronto, le 13 septembre dernier, soulignent les apports de la mondialisation.

La diminution exceptionnelle de la pauvreté extrême

Depuis 1981, le nombre de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour est passé de 1,5 milliard à 805 millions en 2008 (source Banque Mondiale) et cela malgré un accroissement démographique de 2 milliards d'individus. La fraction de la population vivant dans la pauvreté est ainsi passée de 42 à 14 %. La pauvreté a

reculé sur tous les continents même si, en Afrique, la baisse a été plus faible notamment en raison d'une forte augmentation de la population.

La libéralisation des échanges a permis des mutations extrêmement rapides. Elle s'est accompagnée d'une forte progression du niveau scolaire et d'un accès à la santé, deux conditions sine qua non avec la stabilité des normes pour générer un processus durable de croissance.

Les pays émergents et les pays en développement ont été les premiers bénéficiaires de l'ouverture économique. Selon la Banque mondiale, les échanges ont contribué à réduire de moitié le pourcentage de la population mondiale vivant dans l'extrême pauvreté entre 1990 et 2010.

En Chine, par exemple, le recul du taux de pauvreté extrême a été important — de 36 % à la fin des années 1990 à 6 % en 2011. En une seule génération, le Vietnam, qui était l'une des nations les plus pauvres du monde s'est hissé parmi les pays à revenu intermédiaire et à espérance de vie élevée. Le Vietnam a réussi en sciences, en mathématiques et en lecture à obtenir des notes supérieures à celles de l'Allemagne, des États-Unis, de la France et du Royaume-Uni dans le classement établi par l'OCDE.

La mondialisation a accru le pouvoir d'achat des consommateurs occidentaux

Jusque dans les années 90, les gains de pouvoir d'achat dépendaient des augmentations des revenus professionnels. Avec la mondialisation, c'est la baisse des prix qui assure ces gains. Les ménages du fait de la prégnance de la période inflationniste ont du mal intégrer l'amélioration de leur niveau de vie par la baisse des prix des biens et services qu'ils achètent. En outre, naturellement, nous sommes sensibles aux hausses tarifaires quand les baisses ne sont que faiblement ressenties. Des études sur les bienfaits pour les consommateurs indiquent que le niveau actuel des échanges commerciaux a doublé le revenu réel du ménage type. Pour les ménages les plus démunis qui achètent en proportion plus de biens industriels, la progression du revenu réel due au commerce est supérieure à 150 %

Un climatiseur à trois vitesses coûtait dans les années soixante-dix à dollars coûtait plus de 820 dollars après correction de l'inflation. Aujourd'hui, un appareil avec les mêmes caractéristiques coûte moins de 140 dollars.

Sur ces trente dernières années, l'emploi a augmenté.

Le taux d'emploi s'est accru dans la majorité des Etats contrairement aux idées reçus. Les emplois industriels ont diminué au sein des pays avancés mais ont été plus que compensés par des emplois de service. Par ailleurs, un nombre croissant de salariés travaillent à l'exportation avec à la clef des salaires plus élevés. Aux États-Unis, par exemple, les travailleurs employés par des industries tournées vers l'exportation touchent des rémunérations supérieures de 15 % par rapport aux autres

actifs. Dans l'Union européenne, plus de 30 millions d'emplois — un sur sept — dépendent des exportations vers le reste du monde. Et au Canada, le commerce international compte pour deux tiers du PIB.

Le Prix Nobel d'Economie, Amartya Sen, a déclaré que l'intégration économique mondiale « a rendu le monde plus riche sur le plan scientifique et culturel, tout en étant économiquement bénéfique pour le bien des gens ».

Un nouveau monde

La mondialisation a changé les dimensions de l'économie. Autrefois, l'économie mondiale reposait sur une dizaine d'Etats, les Etats-Unis, les pays de la CEE, le Japon, l'Australie, la Nouvelle Zélande, etc.. A ce petit club, il fallait ajouter les pays producteurs de pétrole et de matières premières. Ces derniers ont commencé à influencer le cours de l'économie à partir des années 70, notamment avec le premier choc pétrolier en 1973. Aujourd'hui, plus de 50 Etats participent à l'économie mondiale. Cette révolution commerciale s'est accompagnée d'une mondialisation des capitaux. Entre 1980 et 2007, les mouvements de capitaux mondiaux ont été multipliés par 25 quand que les flux commerciaux ont été multipliés par 8.

Des méfaits au sein des pays avancés à relativiser

La mondialisation s'est traduite par une accélération de la réduction du nombre d'emplois dans le secteur manufacturier en raison de la concurrence des pays à bas salaires. Il convient néanmoins de souligner que le processus de robotisation avait commencé avant la mondialisation.

La montée des inégalités de richesses, constatée aux Etats-Unis et dans certains Etats européens est imputable tout à la fois à la mondialisation et à l'émergence de la nouvelle économie. La croissance est aussi inégale : dans les principaux pays avancés, les revenus des 10 % du haut de la pyramide ont augmenté de 40 % au cours des deux dernières décennies, alors qu'ils ont peu progressé au bas de la pyramide. Le marché des « talents » s'étant mondialisé, leur rémunération a connu une forte inflation. Le nombre de cadres premium, de talents et d'experts croît moins vite que la demande. Par exemple, un joueur de football exceptionnel permet non seulement de gagner des matchs mais aussi de valoriser le capital de ce club et des partenaires associés (équipementiers, sponsors, etc.).

Les craintes d'un monde qui change

La mondialisation a comme conséquence une progression du mécontentement au sein des populations. L'accélération de la diffusion de l'information, vraie, fausse ou incomplète, alimente les frustrations. Les craintes de déclassement, de perte de son travail sont de plus en plus fortes tout comme celles liées aux migrations. La mondialisation est d'autant plus mal vécue que la population des pays avancés vieillit. Il y a un besoin de sécurité au moment même où les repères du passé

s'effacent. Compte tenu de la progression de la population, la société n'est pas plus violente aujourd'hui qu'hier. C'est notre degré d'acceptabilité à la violence qui a changé.

La menace protectionniste de plus en plus présente

Si durant trente ans, des années 80 jusqu'à la Grande Récession, le commerce international a connu une croissance au moins deux fois plus rapide que celle du PIB mondial, depuis son rythme de progression s'est considérablement ralenti. Il augmente environ de 2 % par an soit moins que la croissance de l'économie mondiale. Ce ralentissement est évidemment lié à la stagnation de la zone euro entre 2011 et 2015 puis au ralentissement des pays émergents. La baisse du cours de l'énergie a également réduit les échanges avec les pays producteurs. Par ailleurs, l'économie mondiale poursuit sa tertiarisation. Les pays émergents suivent en cela les pays occidentaux. Plus un pays est riche, moins il consomme de produits industriels proportionnellement à son niveau de richesses de biens industriels. Il est donc assez logique le commerce international augmente moins vite que le PIB. En outre, la division internationale du travail a certainement atteint sa limite.

Les tentations au repli sont de plus en plus nombreuses. Les pratiques protectionnistes se multiplient que ce soit à travers la fixation de barrières tarifaires, de normes spécifiques ou à travers des pressions diverses et variées, en particulier au niveau des appels d'offre. En raison de la tertiarisation des économies et du développement des activités de réseaux, la question de la libéralisation du commerce des services est cruciale en termes de croissance.

Pour le retour des politiques publiques positives

Le FMI se déclare inquiet de l'évolution de l'opinion au sujet de la mondialisation et du libre-échange. Christine Lagarde enjoint les responsables à modifier la politique économique de leur pays. Comme l'OCDE, le FMI demande que les Etats disposant de marges de manœuvre réaniment leur politique budgétaire. La Présidente du FMI a ainsi félicité le gouvernement canadien d'avoir opté pour un plan d'investissement dans les infrastructures.

Le FMI réclame une accélération des réformes structurelles au sein de la zone euro « pour lever des obstacles à l'entrée dans le secteur des services, y compris des services professionnels, et promouvoir la recherche-développement ». Il suggère de lier relance budgétaire et réforme structurelle comme l'avaient fait les Pays-Bas dans les années 90.

Le FMI recommande le soutien direct aux travailleurs sous-qualifiés à travers l'engagement d'actions fortes dans le domaine des investissements publics dans l'éducation, de la reconversion et de l'aide à la mobilité professionnelle et géographique. Il réclame le développement des partenariats pour la formation professionnelle entre l'industrie et les établissements scolaires.

Le FMI demande également le renforcement de la protection sociale en établissant des systèmes appropriés d'assurance-chômage, de soins de santé et de retraites transférables — et en modulant la fiscalité et la politique des revenus.

La Présidente du FMI souligne la nécessité de maintenir un haut niveau de concurrence. Elle s'inquiète de l'accélération de la concentration des marchés. Les nouveaux secteurs d'activité, les réseaux sociaux, les plateformes, les fournisseurs d'accès sont particulièrement visés.

En ce qui concerne le commerce international, le FMI souhaite une libéralisation des échanges de services qui représentent déjà plus 5 000 milliards de dollars par an, soit deux tiers du PIB mondial. Les droits de douane sur les services peuvent atteindre 30 à 50 % du prix. En la matière, le FMI préconise l'adoption d'accords commerciaux dits « plurilatéraux » — entre un nombre limité de pays partageant le même point de vue qui acceptent d'œuvrer dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Ces accords seraient ouverts — aux mêmes conditions — à tous les pays membres de l'OMC. Il suggère également une libéralisation des flux de données permettant un développement plus rapide de l'e-commerce.

L'Europe à la recherche du nouveau souffle

Le sommet de Bratislava des 16 et 17 septembre a vocation à relancer la construction européenne après la décision des Britanniques de quitter l'Union européenne afin de contrecarrer les forces centrifuges. Lors d'un discours devant le Parlement européen, Jean-Claude Juncker a indiqué que « l'Union européenne traverse une crise existentielle ». Il a demandé aux Etats membres de prendre leurs responsabilités pour sortir de l'ornière. Angela Merkel a déclaré que « l'Europe était dans une situation critique » en phase avec François Hollande qui souligné que « l'Europe était menacé de dislocation ». Face aux périls, les 27 se sont accordés à relancer la construction européenne. La déclaration commune indique notamment que « nous nous sommes engagés à offrir à nos citoyens, dans les mois qui viennent, la vision d'une UE attrayante, dans laquelle ils puissent avoir confiance et qu'ils pourront soutenir. » Le Président du Conseil a néanmoins refusé d'assister à la conférence de presse franco-allemande.

Au-delà des déclarations, l'absence de vision et de stratégie communes demeure. Les six prochains mois seront complexes à gérer car plusieurs Etats sont engagés dans des processus électoraux ou connaissent des crises gouvernementales (France, Allemagne, Italie, Espagne, Pays-Bas, etc.). En outre, de plus en plus d'Etats européens supportent mal d'être instrumentalisés dont l'Italie par le couple franco-allemand surtout quand celui-ci patine. Le Royaume-Uni constituait un contrepoids pour de nombreux pays en particulier d'Europe du Nord qui se sentent désormais un peu orphelins.

La France tente de se repositionner

La France a longtemps eu un rôle important dans l'élaboration des politiques européennes et le fonctionnement des institutions grâce des commissaires engagés comme Raymond Barre ou Jacques Delors. Elle était une force de proposition. La puissance de son administration compensait la faiblesse récurrente de son économie. Avec l'échec du référendum de 2005 et un débat politique de plus en plus aut centré, la France a perdu en force de proposition et en capacité d'influence.

Pendant des années, les fonctionnaires détachés à Bruxelles travaillaient pour la Commission sans oublier leurs origines. Aujourd'hui, c'est l'inverse. La langue française a fortement reculé ces dix dernières années. Pour s'en convaincre, il suffit d'observer que les documents administratifs émanant des institutions européennes sont de moins en moins souvent traduits en français.

Les responsables français éprouvent les pires difficultés à manœuvrer dans un cénacle à 28 ou 27. A 5 ou 9 Etats, le jeu de l'Union européenne était relativement simple ; à 27, la négociation est incontournable. Il faut savoir convaincre, ruser, marchander.... Or, à ce jeu-là, les Britanniques, les Allemands, les Portugais voire les Grecs sont meilleurs que les Français. L'art du consensus n'est pas une spécialité française que ce soit en interne ou au niveau européen.

Plusieurs dossiers sont en panne depuis des années : la défense, la sécurisation des frontières, les travailleurs détachés, la gestion des crises asymétriques, etc..

La défense, un no-man's land

La France a refusé en 1954 la Communauté Européenne de la Défense (CED), projet qu'elle avait initié en 1950. Il constituait une réponse à la menace soviétique tout en contournant la question du réarmement allemand. Le traité a été proposé à ratification au mois de mai 1952. Il a été ratifié par la République fédérale d'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas. Il a été rejeté par l'Assemblée nationale française le 30 août 1954. La coalition du non à la CED rassemblait les Gaullistes qui considéraient que le projet remettait gravement en cause l'indépendance française et tous ceux qui n'avaient pas digéré l'absence de soutien des Etats-Unis à la France durant la guerre d'Indochine (la chute de Dien-Bien Phu était intervenue le 7 mai 1954 et les accords de Genève marquant la fin du conflit ont été signés au mois de juillet 1954).

L'idée de la défense européenne fut mise en sommeil jusque dans les années 80. Le départ de la France du commandement militaire de l'OTAN en 1965 traduisait la volonté de la France de ne pas être liée par des positions qui pourraient porter atteintes à ses intérêts et à son indépendance. Après le décès de Staline et avec la détente qui s'en suivit, la France a tout en restant dans le camp occidental joué sa propre partition.

L'idée de forces européennes renaît avec le renouveau de la guerre froide au début des années 80. La crise des missiles SS20 permet un rapprochement des positions. La création d'unités franco-allemandes en est un symbole. Néanmoins, dans les faits, hormis des exercices en commun et des coopérations entre services de renseignement, peu de progrès sont constatés. A titre d'exemple, les Etats européens n'arrivent pas à s'entendre pour la fabrication d'un avion militaire. Il ressortira de cette division, deux modèles, l'Eurofighter (Royaume-Uni, Allemagne, Espagne et Italie) et le Rafale (France)... Cette incapacité à coopérer nuira à la constitution d'une industrie européenne de l'armement à la différence de ce qui a été fait avec l'aviation civile.

La chute du mur en 1989, la première guerre du Golfe ainsi que le déclin des dépenses militaires modifièrent la donne. L'intervention de l'OTAN à laquelle participa la France en Afghanistan donna lieu à des débats sur une plus grande intégration des armées européennes. La deuxième guerre en Irak en 2003 bloqua cette évolution.

Pour des raisons d'organisation et afin de bénéficier de la logistique et de l'information, la France réintégra l'OTAN en 2009 sous la présidence de Nicolas Sarkozy. Ce dernier a souhaité créer un pôle européen au sein de l'Alliance atlantique en se rapprochant des britanniques. Il avait même été question de partager un porte-avion. Devant l'absence de volonté des Etats-majors, le gouvernement français s'est retourné vers l'Allemagne qui reste fidèle à sa conception défensive et non interventionniste. Face à la multiplication des fronts d'intervention, les gouvernements français considèrent que ses armées assurent des missions de sécurité dont profitent tous les Etats membres. A ce titre, ils suggèrent à demi-mot que les Européens participent à l'effort de guerre. Pour le moment, la France a reçu comme réponse un silence poli

Avec le départ du Royaume-Uni, la France reste la seule au sein de l'Union à disposer d'une armée capable de projeter plusieurs dizaines de milliers de soldats en-dehors de ses frontières. Même si l'Allemagne a décidé d'accroître ses dépenses militaires, les budgets européens de défense cumulés représentent 33% du budget militaire américain. Face à ce déséquilibre, de plus en plus de voix se font entendre aux Etats-Unis sur le sujet d'un désengagement de l'Europe.

Le sommet de Bratislava devrait aboutir à l'adoption d'un catalogue d'intentions qui ont déjà été présentées lors de la réunion du triangle de Weimar (France, Allemagne et Pologne), le 28 août dernier : exploiter pleinement les possibilités offertes par les traités depuis 2009 dans le domaine de la politique étrangère et de sécurité commune; élargir le Triangle de Weimar au groupe de Visegrád (Pologne, Tchéquie, Slovaquie, Hongrie) ; tenir une réunion annuelle du Conseil européen sous forme de Conseil de sécurité européen ; développer une capacité européenne civile et militaire de planification et de conduite d'opérations.

Mais, le consensus en matière de défense est très fragile. Ainsi, la France bloque toujours la constitution d'un projet d'embryon de service de renseignement européen. Il est pourtant admis qu'il faudrait très rapidement tripler le nombre d'agents affectés à la cybercriminalité. Nombreux jugent nécessaire la fusion de la DGSE et du Service fédéral allemand de renseignement, le BND.

Le marronnier de la création d'une police européenne des frontières

La constitution d'une véritable police des « frontières Schengen » financée sur un budget européen s'impose. Cette police serait l'embryon d'un « FBI » communautaire capable de régler les problèmes liés aux migrations et de terrorisme. Aujourd'hui, ce sont les Etats aux marges de Schengen qui doivent assurer le respect du droit communautaire en matière de migration et de sécurité. Certes, un organisme européen (Frontex) a été institué mais ses moyens apparaissent limités au regard des problèmes de sécurité actuels. Frontex est une agence européenne responsable de la coordination des activités des garde-frontières dans le maintien de la sécurité des frontières de l'Union avec les États non-membres. Son budget est de quelques centaines de millions d'euros quand certains estiment ses besoins à 2 milliards d'euros.

En matière de sécurité intérieure, la constitution d'un réel Conseil de sécurité européen et la mise en place d'un service européen du renseignement intérieur sont avancées

Le silence radio sur les questions économiques et sociales

Faute de consensus, la Commission européenne comme les Etats s'en sont remis à la Banque centrale européenne pour répondre aux défis posés par la Grande Récession et la crise des dettes publiques. La politique monétaire est une des rares politiques de nature fédérale mise en œuvre au sein de l'Union. Si longtemps la rigueur budgétaire a servi de paravent à l'absence de politique économique commune, elle est aujourd'hui mise en sourdine du fait de la montée de la contestation des peuples. Or, la politique monétaire ne peut pas tout ! Par ailleurs, l'Europe ne connaît que la gestion de crise. Elle sait répondre à chaud à un problème majeur mais elle n'est pas capable de traiter en amont et en aval. Depuis l'adoption du traité de Maastricht, la question de la mise en place de fonds d'action conjoncturelle ou de fonds pouvant venir en aide à un pays commençant à s'enfoncer dans une crise est restée lettre morte.

Le problème des travailleurs détachés n'a toujours pas été traité. Au nom de la libre circulation des hommes, des biens, des services et des capitaux qui est un des principes fondateurs de l'Union européenne, il ne peut y avoir d'entrave au fait que des actifs d'un Etat aillent travailler dans un autre Etat. Compte tenu des différences de charges sociales entre Etats membres, les écarts de coûts de travail peuvent être importants surtout pour des métiers où les niveaux de productivité sont proches ou identiques (chauffeurs de camion par exemple). Initialement, l'idée avait été

d'instituer un étage européen de sécurité sociale auquel auraient pu être rattachés les travailleurs détachés. Ces derniers auraient dû acquitter des charges selon un barème européen à un organisme communautaire qui aurait pu soit répartir les ressources entre les Etats, soit servir directement des prestations sociales. Il convient de souligner que pour résoudre les déséquilibres sur les comptes courants entre Etats membres, l'organisation de transferts sociaux entre Etats membres est la meilleure des solutions.

La fiscalité, une harmonisation en panne

L'harmonisation de l'assiette de l'impôt sur les sociétés prévue de longue date au sein de l'Union et plus particulièrement entre la France et l'Allemagne est toujours en attente de réalisation. Ces dernières années, au gré des dérogations, il a même été noté un recul en ce qui concerne la TVA.

Pour les fondateurs de l'Europe, l'idée d'avancer vers le fédéralisme devait se faire par des voies détournées. Aujourd'hui, à force d'avoir tournicoté, cette idée n'est plus portée par les dirigeants européens d'où l'impression que l'Europe est une impasse. Pour relativiser les problèmes actuels, il faut se remémorer que les Etats-Unis, un pays neuf, a mis plus de 13 ans, entre la déclaration d'indépendance intervenue le 4 juillet 1776 et la ratification de la constitution fédérale le 4 mars 1789 pour devenir un véritable Etat fédéral.

La Guyane française, la région de demain !

La Guyane serait en voie de devenir un nouvel eldorado. Cette région bénéficie d'un taux de croissance supérieur d'un point à celui de la moyenne européenne. Elle est en tête de nombreux classements au niveau économique et en particulier en ce qui concerne les créations d'entreprise. La Guyane se caractérise par la jeunesse de sa population. Elle bénéficie d'un important flux migratoire en provenance des Etats voisins et de la métropole. De ce fait, la Guyane française devrait, d'ici 2050, voir sa population augmenter de 95 %. Au sein de l'Union européenne, en termes de croissance démographique, elle ne serait battue que par la région espagnole de Melilla (population en augmentation de 127 %). Parmi les régions devant connaître des progressions de plus de 50 % figurent l'Etat du Luxembourg et les régions de Bruxelles, de Ceuta ainsi que celle de Stockholm.

Trois régions européennes devraient, en revanche, connaître une diminution de près de moitié de leur population. Il s'agit d'une région bulgare (Severozapaden) et deux régions allemandes (Sachsen-Anhalt et Chemnitz).

La Guyane enregistrera le taux le plus faible au niveau des régions européennes pour le taux de dépendance des personnes âgées projeté en 2050. Il y aura, en effet, cinq personnes actives pour un retraité en Guyane (taux de dépendance de 21 %). L'île de France arrive en 9^{ème} position pour le taux de dépendance le plus faible (31 %). Parmi les régions à faible taux de dépendance se trouvent Londres,

Bruxelles, Ceuta et Melilla. En revanche, plusieurs régions allemandes auront des taux de dépendance supérieurs à 100 %. Cela signifie qu'il y aura plus de personnes retraitées que de personnes actives. C'est le cas pour Chemnitz (104 %), Saxe-Anhalt (101 %) et Mecklenburg (100 %). Parmi les 10 régions ayant les taux de dépendance les plus élevés figurent 5 régions allemandes.

LE COIN DES TENDANCES

La France, championne du collaboratif

D'ici 2025, le chiffre d'affaires de l'économie collaborative pourrait, selon une enquête de PwC, en Europe, atteindre 570 milliards d'euros dont 83 milliards d'euros pour les plateformes et 487 pour les particuliers contre respectivement 4 et 28 milliards d'euros en 2015. La France, selon cette enquête, est désormais en pointe sur ce créneau aux côtés du Royaume-Uni.

Sur les cinq secteurs clés de l'économie collaborative, l'hébergement et les transports collaboratifs représentent plus de la moitié des revenus générés. Ces derniers mois, les plateformes de services à la personne enregistrent de fortes croissances. D'ici à 2025, une hausse de 50 % par an est attendue. Cela concerne la restauration livrée à domicile, les services de bricolage, les services de baby-sitting, les services de locations de matériels, etc.. Le secteur du service aux entreprises reste en retrait du fait de la complexité des marchés visés et des modalités d'accès.

La France est avec le Royaume-Uni le pays membre de l'Union européenne où le taux de création de start-up est le plus élevé. Il y a deux fois plus de créations dans notre pays qu'en Allemagne, en Espagne ou aux Pays-Bas. Notre bonne position s'explique par l'adoption de mesures réglementaires plutôt favorables au développement des plateformes collaboratives. Par exemple, la création du statut d'« auto-entrepreneur » ou la vérification du cadre légal de l'activité et du respect de la concurrence ainsi que les dispositions en faveur du crowdfunding ont permis aux plateformes collaboratives de prospérer. Malgré les débats autour d'Uber et d'Airbnb, la réglementation française France apparaît, par rapport à de nombreux autres Etats européens, peu contraignante. Dans le secteur de l'hébergement, les acteurs de l'hébergement collaboratif ont ainsi salué une nouvelle loi nationale qui accorde à chaque propriétaire le droit de louer sa résidence sans avoir à demander l'accord de sa municipalité.

Le luxe est-il soluble dans le net ?

Vendre un produit de luxe, c'est vendre une image, une ambiance. Les grandes marques du luxe se sont battues, durant des années, pour éviter de figurer sur les rayons de la grande distribution. Celles qui ont franchi le pas ont perdu leur âme et leur statut. Ce raisonnement aurait pu s'appliquer au e-commerce. Or, le luxe n'a pas dédaigné ce nouveau canal de distribution. Les grandes marques ont utilisé le net

non seulement pour se faire connaître mais également pour accroître leur zone de chalandise.

Près de 7% des ventes mondiales de produits de luxe se font en ligne. Et cette part devrait atteindre 20% dans 10 ans selon les experts de Precepta. C'est que le digital a ouvert de nouvelles perspectives dans le luxe. En 2015, les ventes des sites multimarques appartenant au leader mondial du e-commerce de luxe, Yoox Net-a-Porter Group, ont augmenté de 37 % pour représenter un chiffre d'affaires de 1,5 milliard d'euros.

Les marques de luxe ont développé un écosystème avec des sites appropriés renvoyant à leur univers. Elles sont également des acteurs de la blogosphère avec des politiques de placement et de recommandation des produits. Elles acceptent, pour certaines d'entre-elles, le jeu de la consommation collaborative. Elles participent même au marché des produits de luxe de seconde main qui connaît un fort développement.

Le e-commerce permet de s'affranchir du réseau de distribution dont la taille est, en règle générale, réduite. Avec l'augmentation du prix du foncier et des salaires, la rentabilité des boutiques a tendance à stagner voire à décroître.

Les marques de luxe doivent néanmoins faire attention à leur image. Les réseaux sociaux permettent d'accéder à un nombre impressionnant de clients mais au risque d'une banalisation. Il y a aussi un risque de perte de contrôle avec des médias qui sont tout à la fois des éditeurs et des distributeurs de produits. Les médias sociaux sont ainsi des annonceurs mais aussi des intermédiaires commerciaux avec l'intégration de boutons « acheter » comme le font Twitter et Pinterest.

Paris, la ville lumière en demi-teinte

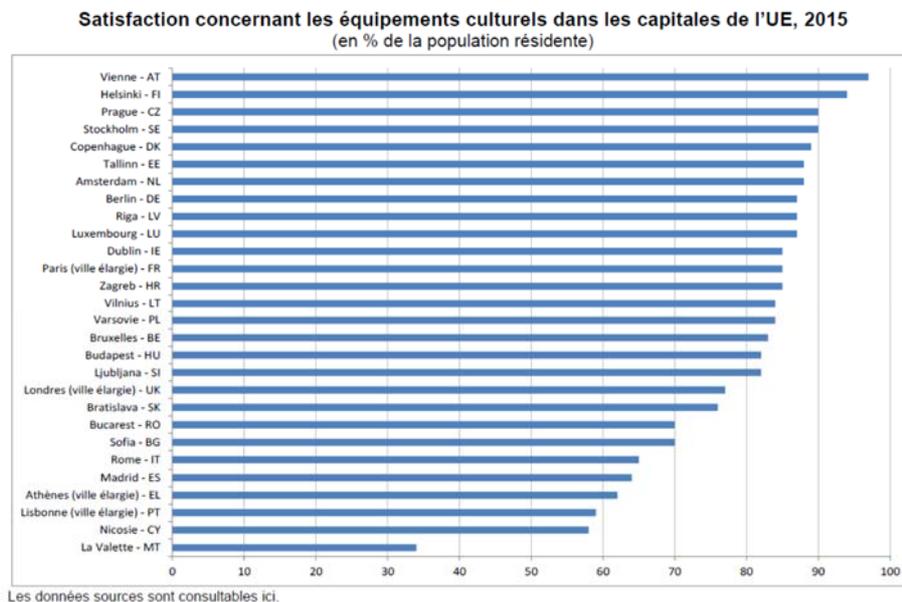
Paris n'arrive qu'en 12^{ème} position dans le classement concernant le jugement des habitants des capitales européennes sur la qualité de leurs équipements culturels. Avec un taux de satisfaction de 85 %, Paris est dépassée par les capitales d'Europe du Nord et d'Europe de l'Est. Berlin se classe en 8^{ème} position ; en revanche, Londres n'arrive qu'en 19^{ème} position.

Vienne arrive en tête de ce classement en étant plébiscitée par ses habitants en ce qui concerne l'offre culturelle (97 % des habitants se déclarant satisfaits). La capitale autrichienne devance Helsinki (94 %) et Prague (90 %).

C'est dans les villes du Sud que les habitants se déclarent les moins satisfaits. A La Valette (Malte), seulement 34 % des habitants trouvent l'offre culturelle correcte. Elle est suivie de loin par Nicosie (58 %), Lisbonne (59 %), Athènes (62 %) et Rome (65 %).

Par rapport à 2012, le niveau de satisfaction concernant les équipements culturels a évolué différemment d'une capitale à une autre. Les plus fortes hausses du taux de satisfaction entre 2012 et 2015 ont été observées à Athènes (où il est passé de 54 % en 2012 à 62 % en 2015, soit +8 points de pourcentage – pp), à Sofia (+7 pp), à Bruxelles et à Zagreb (+5 pp chacune).

À l'inverse, les baisses les plus importantes du taux de satisfaction en matière d'équipements culturels ont été enregistrées à Nicosie (-9 pp), suivie par Madrid et Ljubljana (-6 pp chacune), Amsterdam et Londres (-4 pp chacune). Le degré de satisfaction a baissé d'un point pour Paris.

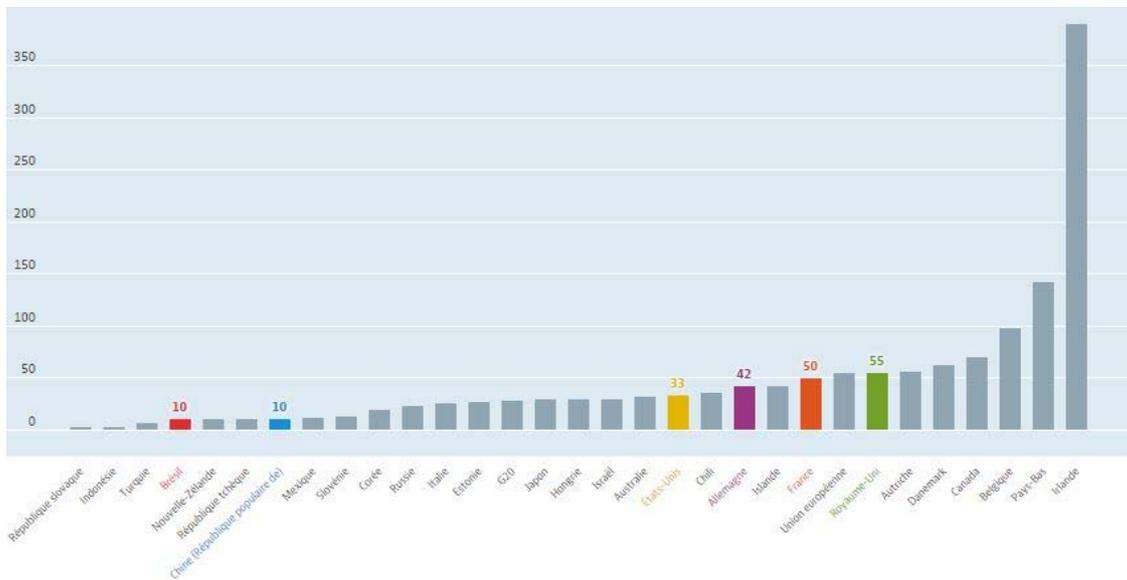


LE COIN DU GRAPHIQUE

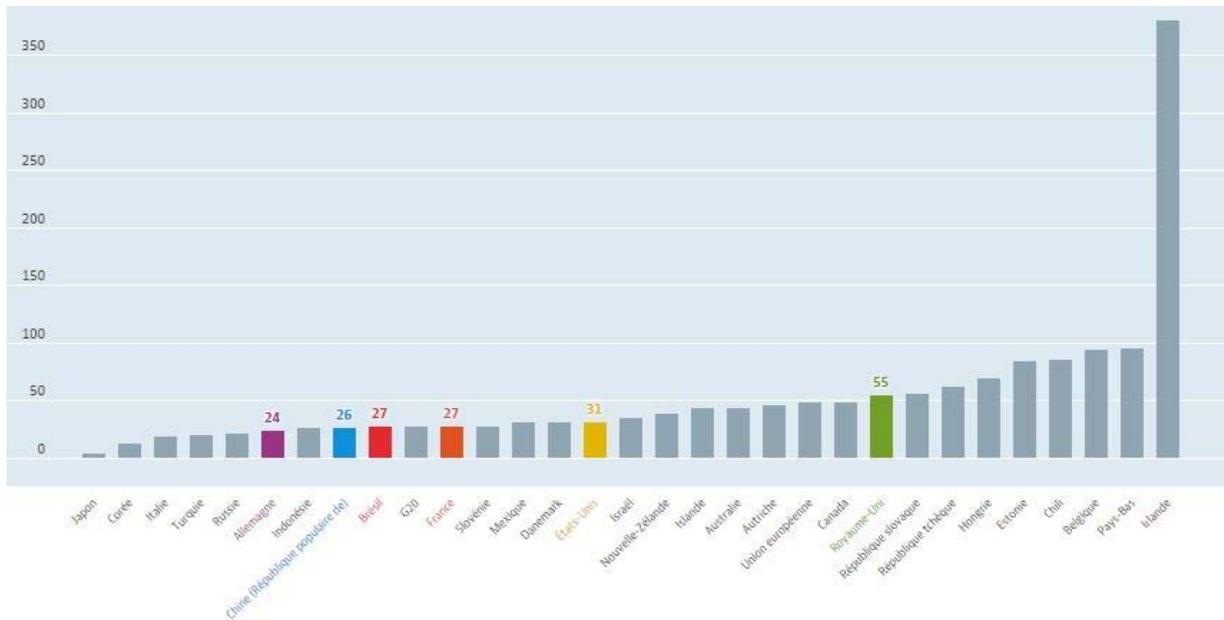
L'Irlande, championne du monde

En prenant en compte le PIB des Etats, l'Irlande est de loin le pays qui bénéficie le plus des investissements internationaux mais cela est lié à son rôle de plateforme pour de nombreuses multinationales. Les holdings irlandaises captent des dividendes à l'échelle mondiale avant de les distribuer.

Encours des investissements directs internationaux sortants en % du PIB (2015)



Encours des investissements directs internationaux entrants en % du PIB (2015)



AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

Dimanche 18 septembre

Au **Royaume-Uni**, sera connu **l'indice des prix des maisons** du mois de septembre.

Lundi 19 septembre

Pour la **zone euro**, sera publié **le résultat de la balance des comptes courants** de juillet.

Aux **Etats-Unis**, sera communiqué **l'indice NAHB du marché immobilier** de septembre.

Mardi 20 septembre

Au **Japon**, seront connus **les résultats de la balance commerciale** du mois d'août.

En **Allemagne**, sera connu **l'indice des prix à la production** du mois d'août. Les prix seraient restés stables.

Aux **Etats-Unis**, il faudra suivre **les permis de construire et les mises en chantier** ainsi que **l'indice Redbook** du 16 septembre. Une légère hausse est attendue pour les mises

Mercredi 21 septembre

Au **Japon**, seront attendues **les décisions sur les taux et la déclaration de politique monétaire de la Banque centrale**. Les taux ne devraient pas être modifiés.

En **Chine**, sera publié **l'indice des indicateurs avancés** d'août.

Au **Royaume-Uni**, il faudra suivre **l'enquête annuelle sur les tendances industrielles** de septembre.

Pour la **zone euro**, sera publié **l'indice de confiance des consommateurs** de septembre.

Aux **Etats-Unis**, il faudra regarder **la publication des prévisions économiques par la Banque centrale**. Seront très attendues la **déclaration de politique monétaire et les décisions sur les taux directeurs**.

Jeudi 22 septembre

En **Allemagne**, il faudra lire **l'enquête sur la confiance des consommateurs** d'octobre.

Pour **l'Italie**, sera publié le résultat de **la vente de détail** de juillet.

Pour la **France**, il faudra regarder **les enquêtes de conjoncture** de l'Insee de septembre. Il faudra également suivre le climat des affaires du mois de septembre. Il devrait ressortir stable par rapport au mois d'août.

Pour la **zone euro**, seront rendus publics **le bulletin économique et la production de la construction**. Sera attendu l'indice sur la confiance des consommateurs du mois de septembre. Il devrait être en légère amélioration.

Aux **Etats-Unis**, sera publié **l'indice des prix des maisons** de juillet. **L'indice des prix et les ventes des maisons existantes** seront connus pour le mois d'août. Une légère hausse des ventes devrait être enregistrée. Par ailleurs, seront communiqués **les indicateurs avancés** du mois d'août. Enfin, sera publié l'indice de la Fed du Kansas sur l'activité manufacturière pour le mois de septembre.

Vendredi 23 septembre

Au **Japon**, sera connu le **PMI manufacturier Nikkei** de septembre. Sera également publié **l'indice de la production industrielle** du mois de juillet.

Au **Royaume-Uni**, sera publiée **l'enquête sur le commerce de distribution**.

L'indice PMI manufacturier, l'indice PMI composite et l'indice PMI des services du mois de septembre seront rendus publics pour **la France, l'Allemagne, la zone euro et les Etats-Unis**. Pour la France, les indices PMI pourraient orientés en légère baisse quand ils ressortiraient en petite hausse pour l'Allemagne.

Aux **Etats-Unis**, il faudra suivre **le décompte des forages pétrolier US Baker Hughes**.

La Lettre Économique est une publication de Lorello Ecodata

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Sites Internet : www.lorello.fr

Pour tout contact et correspondance

- Par téléphone : 06 03 84 70 36
- Par email : phcrevel@lorello.fr
- Adresse : LORELLO ECODATA – 7, rue Falguière – 75015 Paris

Abonnement : à adresser à phcrevel@lorello.fr

Je m'abonne à La Lettre Eco de Lorello Ecodata pour un an : 52 numéros de la lettre

Un lecteur : 750 euros TTC

De 2 à 10 lecteurs : 1 300 euros TTC

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement

Pour garantir une mise en place rapide de votre abonnement, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'ensemble des informations demandées.

Adresse de facturation

Nom -----
Prénom -----
Fonction: -----
Organisme: -----
Adresse: -----

Code Postal -----Ville -----
Pays
Tél.: -----
E-mail:-----

Mode de paiement

Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECODATA

Virement bancaire

SARL LORELLO ECODATA

IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627 / BIC : BNPAFRPPNIC